

## Conditions Générales de Vente

### ACCEPTATION DES CONDITIONS

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la réservation d'un cours de couture, des conditions particulières de vente énoncées ci-dessous et déclare expressément les accepter pleinement et sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre Marie Bobines et son client, les deux parties les acceptant sans réserve.

Sauf dérogation préalable, expresse et écrite par Marie Bobines, ces conditions générales de vente prévalent sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document.

### INSCRIPTION AUX COURS

L'inscription à nos cours de couture se fait par :

- messagerie « [courscouture@ateliermariebobines.fr](mailto:courscouture@ateliermariebobines.fr) »
- par téléphone au 09 54 74 12 08
- ou directement à l'Atelier Marie Bobines 47 Rue de Nanterre à Asnières/seine (92600)

L'inscription à l'un de nos cours se fait dans la limite des places disponibles, et tant que le cours est ouvert à la réservation.

Après son inscription, le client reçoit, à l'adresse e-mail qu'il a renseignée, un courriel indiquant qu'il a fait une pré-réservation de cours. Ce courriel reprend le nom de la personne pour qui la pré-réservation a été faite, le nombre de places réservées, le type de cours ainsi que la date et l'horaire de la session de cours pour laquelle cette pré-réservation a été faite. Ce courriel précise également la marche à suivre pour effectuer le règlement et ainsi valider sa pré-réservation.

A compter de la date pré-inscription à l'un de nos cours, le client a une semaine pour régler la totalité du montant du cours.

Toute pré-inscription dont le règlement complet ne sera pas parvenu à Marie Bobines dans le délai d'une semaine sera automatiquement annulée.

Toute inscription fait systématiquement l'objet d'une validation de la part de Marie Bobines par courriel adressé à l'adresse indiquée par le client lors de son inscription. Cette validation survient à réception du règlement du cours.

Une inscription n'est définitive que lorsque le courriel de validation correspondant a été émis par Marie Bobines.

Marie Bobines se réserve le droit de refuser toute inscription d'un client avec lequel existerait un litige relatif à l'inscription ou au paiement d'un cours antérieur.

Les informations communiquées par le client lors de son inscription engagent celui-ci : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du client, Marie Bobines ne saura être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle l'entreprise pourrait être de communiquer avec le client.

**Marie Bobines s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses clients à un tiers.**

### TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix sont exprimés en Euros, toutes taxes comprises et incluant la TVA. Les prix des cours sont fermes et non négociables.

Les prix des sessions de cours sont ceux en vigueur au moment de l'inscription. Ils peuvent être modifiés à tout moment, sans préavis.

Le prix indiqué pour les séances collectives comprend toutes les fournitures (tissu, fil, papier, ruban, sangles, fermetures éclair, thermocollant) et le matériel (machines à coudre, fer à repasser, feutres, règles, ciseaux, épingles, canettes, planches à patrons) nécessaires au déroulement de la session concernée.

Pour les autres types de séances (projet personnel, anniversaire ou autres événements) un devis est établi par Marie Bobines. Ce devis précise exactement les fournitures comprises et celles qui ne le sont pas.

Le matériel fourni par Marie Bobines est confié durant les sessions de cours aux bons soins du participant qui l'utilise selon les consignes de l'animateur du cours. Tout matériel abîmé ou détérioré par un élève, volontairement ou involontairement, devra être remplacé à sa valeur d'usage par ce dernier.

Le règlement des cours peut se faire soit en espèces, soit en carte bleue, soit en chèque à l'ordre de Marie Bobines, soit encore en utilisant une carte Marie-Bobines Box valable à la date du cours.

Pour un règlement en espèces ou en carte bleue, le client doit se déplacer à l'Atelier au 47 Rue de Nanterre à Asnières/Seine (92600).

Pour un règlement en chèque, le client a, outre le déplacement à la boutique, la possibilité d'envoyer son règlement par courrier à l'adresse postale de Marie Bobines (47 Rue de Nanterre 92600 Asnières/Seine).

Marie Bobines ne peut en aucun cas être tenu pour responsable si le règlement s'effectue par courrier et qu'il ne lui arrive pas dans les temps.

Marie Bobines ne peut être tenu pour responsable de la perte éventuelle, lors de son acheminement par La Poste, du règlement du client.

### CARTE MARIE-BOBINES BOX

Une carte Marie Bobines Box représente un moyen de paiement pour une participation à l'une des sessions d'un type de cours donné proposées par Marie Bobines

Le type du cours est explicitement mentionné sur la dite carte.

**Cette carte est valable un an à compter de sa date d'achat. Passée cette date, si le bon n'a pas été utilisé, le solde est définitivement perdu et le bon n'est plus valable.**

La personne détentrice d'une carte Marie Bobines Box pour un type de cours donné peut s'inscrire à un créneau de son choix dans le cadre des créneaux proposés par Marie Bobines pour ce type de cours et tant que sa carte Marie Bobines Box est valable.

La personne détentrice d'une carte Marie Bobines Box doit impérativement fournir l'original de sa carte pour valider une inscription à une session de cours donnée.

**Marie Bobines a une obligation de moyens et non de résultat pour permettre aux détenteurs de carte Marie Bobines Box de prendre leurs cours. Cela signifie que Marie Bobines s'engage à proposer autant de places de cours que de cartes Marie Bobines Box vendues et que le client détenteur de cartes Marie Bobines Box s'engage à adapter son emploi du temps au planning des sessions de cours proposées par Marie Bobines afin de pouvoir bénéficier de la prestation qui lui a été offerte à travers la carte Marie Bobines Box.**

Marie Bobines ne peut en aucun cas être tenue de fournir une prestation de cours sur les bases des disponibilités fournies par ses clients.

La détention d'une carte Marie Bobines Box ne donne aucun droit à la personne qui le possède d'exiger la tenue d'une session de cours donné un jour donné et à un horaire donné.

Marie Bobines ne peut être tenu pour responsable de la perte d'une carte Marie Bobines Box et ne produira aucun duplicata d'un bon déclaré perdu par un client.

**Une carte Marie Bobines Box ne peut en aucun cas être prolongée.**

**Pour les cartes comprenant plusieurs séances, la date de fin de validité est appliquée pour la dernière séance.**

### DATES ET HORAIRES DES SESSIONS DE COURS

Marie Bobines est le seul décideur des dates et horaires de ses sessions de cours.

Marie Bobines se réserve le droit de modifier les horaires des cours annoncés dans le planning en ligne, sans que ces modifications n'ouvrent le droit à des dédommagements aux participants.

Marie Bobines ne peut en aucun cas être tenu pour responsable du fait qu'aucun des créneaux de cours qu'il propose ne corresponde aux disponibilités du client.

Marie Bobines ne peut être tenu pour responsable du fait qu'aucun des créneaux de cours qu'il propose ne soit disponible à la date à laquelle le client essaie de réserver.

### ANNULATIONS D'INSCRIPTION A UN COURS

Toute annulation par le client devra être annoncée par courriel ou par téléphone (au 09 54 74 12 08) au moins 72 heures ouvrées avant le cours. *Par exemple, pour annuler un cours ayant lieu le mardi matin, le client devra prévenir Marie Bobines au plus tard le jeudi matin précédent (la boutique étant fermée le dimanche et le lundi).* Le client pourra alors effectuer une autre pré-réservation selon les modalités décrites aux paragraphes précédents.

**Toute annulation survenant moins de 72 heures ouvrées avant le cours ou après le cours ne donnera EN AUCUN CAS ET SOUS AUCUN PRETEXTE lieu au remboursement du montant versé ou à un report de cours. Le montant du cours reste acquis à Marie Bobines et l'inscription est alors définitivement perdue.**

Marie Bobines se réserve le droit d'annuler un cours si l'effectif des participants est inférieur à 2 personnes. Marie Bobines s'engage à prévenir les personnes concernées 48 heures au moins avant l'heure de début du cours.

Le client participant à une session de cours s'engage à se présenter à l'adresse de l'Atelier Marie Bobines 47 Rue de Nanterre à Asnières/seine (92600) comme spécifié dans le courriel de confirmation qu'il aura reçu, cinq minutes avant l'heure de début de cours indiquée dans ledit courriel.

Marie Bobines ne peut être tenu pour responsable des retards et empêchements occasionnés par le moyen de transport du participant (train, RER, métro, avion, voiture...). Le participant ne pourra prétendre à un report de cours dû au retard indépendant de la volonté de Marie Bobines.

### ECHANGES ET REMBOURSEMENTS

La personne détentrice d'une carte Marie Bobines Box pour un cours donné peut le faire convertir pour un autre type de cours. Elle devra régler, s'il y a lieu, la différence de prix. Si la différence de prix est en sa faveur, Marie Bobines lui établira un avoir du montant de cette différence. Cet avoir aura alors la même date de validité que la carte Marie Bobines Box d'origine.

En cas de force majeure (déménagement, immobilisation supérieure à 10 mois), le détenteur d'une carte Marie Bobines Box pourra prétendre à un remboursement de sa carte. En dehors des cas cités ci-dessus, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Tout échange devra avoir lieu dans les 2 mois suivant l'achat au plus tard. Au-delà de ce délai, Marie Bobines n'effectuera pas d'échange.

### PROPRIETE

Les patrons et les « pas à pas » des objets proposés pendant les cours sont la propriété exclusive de Marie Bobines. Les pas à pas envoyés à chaque participant à l'issue de la réalisation d'un objet sont réservés à l'usage personnel dudit participant.

Un pas à pas ne sera envoyé à un participant qu'après que celui-ci ait terminé la confection d'un objet durant nos cours de couture.

Il est strictement interdit de diffuser les pas à pas ou les patrons de Marie Bobines. Tout échange de pas à pas ou de patron appartenant à Marie Bobines entre participants ou entre un participant et une personne de son entourage est interdit.

Toute utilisation d'un des pas à pas ou d'un patron de Marie Bobines dans le cadre d'un cours de couture dispensé par un autre organisme ou une autre entreprise que Marie Bobines est strictement interdite.

Il est strictement interdit de vendre des objets finis fabriqués au moyen d'un patron ou d'un pas à pas appartenant à Marie Bobines.

D'une manière générale, toute exploitation directe ou indirecte à des fins commerciales d'un patron ou d'un pas à pas appartenant à Marie Bobines est strictement interdite.

### ACCES LIBRE SERVICE

Marie Bobines propose un accès à l'atelier en formule libre-service.

Ce service comprend l'accès à l'espace Atelier de couture, c'est-à-dire la table, la planche à repasser et le fer, les machines à coudre ainsi que le matériel de couture (feutres, règles, ciseaux, épingles, découd-vite, crayon à tissu et aiguilles standard). Sur demande, Marie Bobines peut prêter certains pieds de biche au client.

Le client est tenu d'apporter tout autre élément dont il aurait besoin pour mener à bien son projet dont sa ou ses bobines de fil ainsi que sa ou ses canettes. Le cas échéant, il peut louer une canette sur place pour une somme forfaitaire couvrant toute la durée de la location de machine.

Le client ne peut en aucun cas utiliser les fournitures de cours de Marie Bobines (tissus, fil, papier, ruban, sangles, fermetures éclair, thermocollant, œillets, pressions, boutons).

Pour l'accès en libre-service, le client devra être totalement autonome, tant dans la réalisation de son ouvrage que dans l'utilisation de la machine à coudre. Néanmoins, Marie-Bobines peut dispenser une prise en main de la machine à coudre sur une durée d'1/4heure maximum. Cet appui est à intégrer dans la durée du premier « Accès libre-service ».

L'accès en libre-service à l'atelier n'est possible qu'en dehors des cours de couture. L'espace libre-service n'est pas accessible pendant les cours de couture.

Tant qu'un cours n'est pas terminé, il n'est pas possible d'utiliser l'un des éléments de l'espace location. Toute personne désireuse de louer le matériel de Marie Bobines devra donc attendre la fin

du cours s'il y en a un au moment de son arrivée chez Marie Bobines.

Par précaution, le client devra consulter le planning des cours pour s'assurer de la disponibilité de l'accès en libre-service.

Si un cours est en retard sur son horaire théorique de fin, le cours reste prioritaire sur la location de machine à coudre.

Les machines à coudre sont à louer sur place uniquement et durant les horaires définis par Marie Bobines.

Toute première heure entamée est due. Au-delà, le décompte d'utilisation se fait ensuite par quart d'heure entamé.

Tout matériel abîmé ou détérioré par le client, volontairement ou involontairement, devra être remplacé à sa valeur d'usage par ce dernier.

Marie Bobines ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol des affaires du client.

### DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPETENTES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

En cas de contestation portant sur leur application ou leur interprétation, les parties conviennent de rechercher une solution amiable.

A défaut, les tribunaux de Nanterre sont les seuls compétents.